

Procès-verbal de la réunion du Comité de Sécurité publique de l'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève tenue le mercredi 4 février 2015, à 9 h, à la salle du conseil d'arrondissement du 13 rue Chauret, Sainte-Geneviève.

Étaient présents :

Messieurs Jean-Dominic Lévesque-René, Président
Marcel Bélanger, Contremaître
Frédéric Beaudry, Régisseur
Francis Malenfant, PDQ 3
Stéphane Robitaille, SIM
Maurice Rouillard, représentant pour L'Île-Bizard
Marc-André Moses, projet pilote – Stationnement Montréal

Mesdames Lise Laliberté, secrétaire du comité
Emilie Pilikian, représentante pour L'Île-Bizard
Andrée Levesque, AJOI

Absents : Jake Prillo, Capitaine par intérim – Sécurité publique
Yvette Binette, représentante pour Sainte-Geneviève
Marie-France Ouellet, représentante pour L'Île-Bizard
Jean-Pierre Tanguay, représentant pour Sainte-Geneviève
Catherine Gingras, représentante pour L'Île-Bizard

Début de la réunion : 9 h 15

Monsieur Jean-Dominic Lévesque-René souhaite la bienvenue à tous.

1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 4 février 2015 :

Il est proposé par Maurice Rouillard et appuyé par Francis Malenfant d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 4 février 2015.

2) Adoption du procès verbal de la réunion du 16 décembre 2014 :

Il est proposé par Frédéric Beaudry et appuyé par Emilie Pilikian d'adopter le procès verbal de la réunion du 16 décembre 2014.

3) Tour de table des dossiers en cours :

Étude de la problématique au 3 rue Robert à L'Île-Bizard :

Monsieur Lévesque-René explique la situation. Les citoyens de la rue Robert ont des vignettes de stationnement pour leurs visiteurs car il est interdit de stationner sur cette rue. Les vignettes ont des dates d'expiration. Monsieur Lévesque-René propose de donner des vignettes permanentes aux citoyens.

3) Tour de table des dossiers en cours : (suite)

Monsieur Moses fait part que plusieurs automobilistes (des résidents), utilisent le stationnement du centre socioculturel comme stationnement alternatif afin d'utiliser le transport en commun. Étant donné que les autobus de la STM ne circulent pas partout sur l'île, certains résidents ont trouvé un autre moyen pour faciliter l'utilisation de ce service. Il y a des panneaux indiquant qu'une vignette est obligatoire pour se stationner à cet endroit. Ce stationnement est principalement utilisé par les employés du service des loisirs (incluant la bibliothèque) ainsi que les employés de l'école Jacques-Bizard. Il est proposé de réserver, à titre de projet pilote dont l'implantation visée serait de mai 2016, une partie du stationnement pour les utilisateurs du transport en commun. Ceux-ci devront avoir une vignette leur permettant de se stationner à cet endroit. Les vignettes seront préparées et disponibles au comptoir de la mairie de l'arrondissement du 350 montée de l'Église à L'Île-Bizard. Il faudra informer les citoyens de ce nouveau service (voir avec madame Linda Boutin, chargée de communication).

Bilan 2014 : Monsieur Lévesque-René explique son bilan de l'année 2014. Une copie est remise aux membres présents et sera également mise en ligne sur le site internet de l'arrondissement.

Retour sur la problématique de l'arrêt d'autobus devant la propriété de madame Pilikian : Monsieur Lévesque-René a contacté le service de transport scolaire afin de les informer de cette problématique. On lui a répondu que ce sont les parents qui doivent faire la demande pour le changement d'arrêt de l'autobus scolaire. Par contre, madame Pilikian informe qu'il y a eu une amélioration. Depuis quelque temps, l'autobus arrête devant la maison des enfants.

Liste d'achat et matériel : Le comité propose d'acheter des miroirs. Monsieur Beaudry précise que monsieur Marcel Bélanger est présentement à travailler sur ce dossier. Le remplacement des dos d'âne sur les rues Bellevue et Du Manoir sera fait en 2015 et en 2016 pour les rues St-Malo, St-Malo Est, Du Port St-Malo et Ouimet. Pour ce qui est de la rue Bellevue, nous allons attendre que la nouvelle piste cyclable soit installée afin de constater si cela fait un impact ou non. Une étude de circulation sera faite sur chacune des rues où les dos d'âne auront été enlevés.

Document de référence problème/solution pour la circulation : La zone « aînée » sera ajoutée au document. Ce qui mettra fin à sa rédaction et par la suite, nous allons débiter la rédaction de la grille de références problème/solution.

Registre pêche sur glace : Finalement, la forme finale du registre sera un repérage des cabanes de pêche sur le plan d'eau par nos employés cols bleus. Ce repérage sera identifié sur la carte quadrillée du Service incendie de Montréal et leur sera transmise afin d'assurer une meilleure sécurité pour les pêcheurs. De plus, le comité va soumettre, pour la prochaine Commission d'administration des priorités, un projet de calendrier de pêche sur la glace en collaboration avec le groupe CANIB afin de baliser la glace pour s'assurer qu'elle est sécuritaire pour les pêcheurs. Il faudra installer un panneau à l'entrée de la descente de bateaux sur le chemin Cherrier, «Descente de bateaux» avec une flèche indiquant sa localisation. Monsieur Beaudry informe que nous devons aviser les Grands Parcs de Montréal de nos projets étant donné qu'ils sont les propriétaires de ce terrain.

Évaluation des rues pour l'aménagement de pistes cyclables : Le comité a sélectionné les rues Louise-Bizard, Fers-de-Lys et Chevremont Est. Andrée Levesque de l'organisme AJOI, suggère aussi de prendre connaissance du mémoire du Regroupement jeunesse en action afin de mettre en place des pistes cyclables dans le secteur de Sainte-Geneviève. Nous informerons le SPVM de ces nouvelles pistes cyclables lorsque les travaux seront terminés.

4) Opération déglacement (rétrospective des 2 premières semaines de janvier 2015) :

Le conseil a pris connaissance du rapport du directeur des travaux publics, ingénierie et aménagement urbain, monsieur André Brideau. Tout est clairement indiqué dans son rapport. Le comité suggère de rajouter 2 employés additionnels sur le quart de travail de nuit lors d'une prévision de température extrême (verglas, grand froid et grosse chute de neige). Le conseil propose avec grande conviction qu'il faut porter une attention particulière à la météo afin d'éviter une situation problématique vis-à-vis la sécurité publique.

5) Itinérance – intervention lors de grands froids :

Considérant que nous sommes dans une période de grands froids, madame Levesque, d'AJOI, explique leur mission dans notre secteur. Ceux-ci ont à leur actif plusieurs employés qui travaillent de près dans le dossier d'itinérance. Leur procédure est que suite à un signalement et une volonté de l'itinérant, celui-ci est amené, par leur véhicule, dans un centre d'hébergement situé au centre-ville. Cela dans la situation où il n'y a aucun membre de la famille ou ami de l'itinérant qui peut l'héberger.

6) Permis de stationnement permanent rue Robert :

Ce dossier a été discuté à l'item 3).

7) Abris et solution pour point d'eau potable au parc de maisons mobiles (eau gelée) :

Monsieur Beaudry mentionne qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un abri pour le moment et qu'il est facile de dégeler le tuyau d'eau potable (il suffit d'ouvrir la valve à pleine capacité).

8) Inventaire des rues ayant des panneaux permettant le stationnement 24/24 :

Monsieur Lévesque-René désire obtenir une liste à ce sujet. Marcel Bélanger devra préparer cette liste.

9) Varia :

- Plan d'urgence (en général) – rôle des Scouts : le comité propose que les Scouts (problématique locale) distribuent les dépliants d'information à la population lors d'une situation d'urgence. D'autres tâches sont à discuter à la Commission d'administration et de priorités. Le comité propose que les Scouts soient utilisés à titre préventif (sensibilisation) lors de risque de feux de forêt et de chaleur extrême.
- Halte vélo au coin de la montée Wilson et de la rue Cherrier (barrière naturelle de sécurité) : Le comité propose l'installation d'une barrière naturelle fait de pierres massives afin de protéger la halte vélo et afin de garder le cachet champêtre. De plus, une seule entrée et sortie pour la halte sera préservée. Les plans seront transmis par monsieur Lévesque-René à Louis Fradette.
- « Taxage » : madame Levesque, d'AJOI, mentionne qu'il y aurait eu du « taxage » sur le pont de L'Île-Bizard. Afin de prévenir et d'assurer une sécurité, le SIM et le SPVM proposent la mise en place d'un système de caméras déjà utilisé ailleurs dans les autres arrondissements de la Ville de Montréal. Le comité s'informerait du coût.
- Rue St-Pierre : Monsieur Moses mentionne qu'il a remarqué que les premiers répondants ont dû se rendre sur cette rue pour un appel, et lorsque le camion est stationné sur cette rue, il est impossible de circuler car des automobilistes se stationnent de chaque côté de la rue. Il faudra vérifier à ce que la distance réglementaire de 6 mètres de chaque côté soit respectée. Si ce n'est pas le cas, le comité trouvera une solution dans les plus brefs délais.

9) **Varia : (suite)**

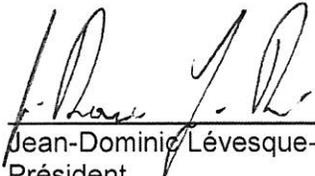
- Nom de rue manquant : Monsieur Moses fait remarquer qu'il y a plusieurs noms de rue manquants dans l'arrondissement. Le comité demande qu'une liste des noms de rue manquants soit rédigée. Marcel Bélanger devra s'occuper de faire préparer cette liste.
- Stationnement boulevard Gouin devant le Cégep : Monsieur Moses propose la mise en place de parcomètres afin de résoudre la problématique de la courte limite de temps permise pour le stationnement. Cette proposition sera transmise à la Commission d'administration et des priorités. Pour l'instant, monsieur Moses continuera d'appliquer la réglementation.
- Monsieur Simon Limoge, chef de division – SIM division 1, s'occupera dorénavant de notre caserne. De plus, il se présentera à l'occasion aux différentes assemblées du conseil d'arrondissement.

10) **Prochaine réunion du Comité de sécurité publique :**

Prochaine réunion du Comité : **mercredi le 18 mars 2015, à 9 h**, à la salle de conférence des travaux publics et ingénierie.

11) **Levée de l'assemblée :**

Il est proposé par Andrée Levesque et appuyé par Frédéric Beaudry de lever l'assemblée à 12 h.


Jean-Dominic Lévesque-René
Président


Frédéric Beaudry
Régisseur

Bilan 2014 du Comité de sécurité **publique**

Depuis l'élection municipale du 3 novembre 2013, le comité de sécurité publique de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève a beaucoup évolué. Cette évolution s'exprime en quatre points importants, soit la structure, les réalisations, les travaux en cours et les projets pour 2015.

La première réalisation importante a été de peaufiner et de mettre en place une structure complète fiable et performante. Afin de la compléter, nous avons pris la décision que chaque district de l'arrondissement soit représenté par deux citoyens. Cela afin d'avoir une meilleure représentativité démocratique. Pour avoir une plus grande fiabilité, nous avons rédigé une démarche à suivre pour les différentes problématiques déposées au comité. Cela permet d'assurer un suivi rigoureux des dossiers. Finalement, pour avoir une plus grande performance du comité, nous avons établi que le comité se réunira les mardis aux 6 semaines.

Présentement, le comité travaille sur la rédaction d'un document de références afin de résoudre plus simplement et rapidement les différentes problématiques de la circulation routière. Ce document regroupe la cartographie des différentes zones sensibles (scolaire, parc, aîné) ainsi que les différentes rues propices à d'éventuels problèmes de sécurité routière. De plus, le comité répertorie et rédige une liste de produits pour l'apaisement de la circulation routière.

En 2014, le comité a réalisé plusieurs projets. L'un des premiers a été d'installer un miroir et des bollards sur le boulevard Gouin à la hauteur de la rue Duvernay à Sainte-Geneviève afin que les résidents de la rue Duvernay s'engagent de manière plus sécuritaire sur le boulevard Gouin. Nous avons procédé à un essai de marquage dans le virage à angle mort de la rue Aimé-Lecavalier afin de vérifier si une ligne qui sépare le virage en deux voies est plus sécuritaire. Le résultat a été concluant. Le comité a mis aux normes les différentes signalisations qui étaient déficientes. Finalement, le comité a fait la recommandation au Conseil d'acheter une pompe industrielle afin de répondre rapidement lors d'inondations. Elle a été reçue le 12 novembre 2014.

Pour l'année 2015, le comité de sécurité publique complètera les projets en cours d'étude et d'évaluation sans se restreindre à ouvrir d'autres dossiers si la situation le commande.



Jean-Dominic Lévesque-René
Président